



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Association Archéologique Abbaye ND Moreilles

Fait à Angers le 03/07/2016

Le 03/07/2016 à 14h, les membres de l'Association Archéologique Abbaye ND Moreilles se sont réunis à Angers en assemblée générale extraordinaire suite à la demande initiale de Samuel Delaunay et d'autres membres, tel que défini dans l'article 9 de nos statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérôme Delaunay Président de séance, assisté par Monsieur Samuel Delaunay, secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit:

- Rapport moral,
- Rapport scientifique
- Rapport financier du Trésorier,
- Election des membres du Conseil d'Administration (5 membres) et du Bureau (2 ou 3 membres),
- Proposition de modification des Statuts : ajout de la possibilité d'un vote à distance pour le CA et le bureau, suivant des modalités à définir.
- Projets pour 2016 et 2017,
- Questions diverses.

Lecture est faite des différents rapports financiers de 2013 à 2016.

Les discussions et débats étant clos et personne ne demandant la parole, le Président met aux voix, les résolutions suivantes :

1ère résolution - Approbation du rapport moral et financier 2013 -2014

2013 – Topographie du site, étude de bâti

- Budget annuel opérationnel de 2 017,54 €
- Subvention Etat de 1500 €
- Cotisation des membres 475 €
- Honoraires responsable d'opération Jérôme Delaunay : 500 €

2014 – Fouille de la zone ouest de la nef.

- Budget opérationnel annuel de 2 135 €
- Subvention Etat de 2000 €
- Cotisation des membres 335 €
- Honoraires responsable d'opération Jérôme Delaunay : 1500 €

L'assemblée générale adopte cette résolution à 4 votes pour, 2 votes par procuration pour, une abstention.

JO JMD FD M

2ème résolution - Approbation du rapport moral et financier 2015

2015 – Analyses des mortiers en laboratoire

- Budget annuel de 405.95 €
- Prise en charge directe par le CD85 de 2424 € hors bilan.
- Cotisation des membres 260 €

L'assemblée générale adopte cette résolution à 4 votes pour, 2 votes par procuration pour, une abstention.

3ème résolution - Adoption du budget en cours et prévisionnel de 2016.

- Investissement en produits de vente (carterie) pour un montant de 113.58 €
- Frais financiers, assurance, site web, pour 265.19 €
- solde du compte au 02/07/2016 : 134.72 €
- Projet de demande de subvention et autorisation pour une opération archéologique en 2017, incluant la participation à la réunion annuelle à la Drac à Nantes.

L'assemblée générale adopte cette résolution à 5 votes pour, 2 votes par procuration pour.

4ème résolution - Renouvellement des mandats

La dernière élection formelle ayant eu lieu en 2011, nous procédons au renouvellement complet du Conseil d'Administration et du bureau.

Election du CA :

Les candidats sont :

Jérôme Delaunay
Samuel Delaunay
Jean-Michel Delaunay
Françoise Delaunay
Thibaut Mounier

Les élus sont :

Jérôme Delaunay
Samuel Delaunay
Jean-Michel Delaunay
Françoise Delaunay
Thibaut Mounier

L'assemblée générale adopte cette résolution à 5 votes pour, 2 votes par procuration pour.

Election du bureau :

Les candidats sont :

Jérôme Delaunay : poste de trésorier-secrétaire
Samuel Delaunay : poste de président

Le conseil d'administration adopte cette résolution à 5 votes pour.

JD JMT ED 711

5ème résolution – Modification des statuts

L'assemblée valide la modification de l'article 3 :

« Article 3

Sa durée est illimitée et le siège social est basé 13 rue du Grand Pré, 85200, Doix lès Fontaines.
Les adresses postales et informatiques de gestion sont celles du Président et du Trésorier. »

L'assemblée générale adopte cette résolution à 5 votes pour, 2 votes par procuration pour.

L'assemblée valide l'ajout du paragraphe suivant à l'article 16 :

« Les convocations, présentations des comptes et des bilans, questions, débats, votes pourront être organisés par voie électronique dématérialisée, en accord avec la circulaire Fillon du 18 janvier 2010 relative au mode de gestion démocratique des associations percevant des subventions publiques. Les modalités pratiques seront organisées par le secrétaire. »

L'assemblée générale adopte cette résolution à 5 votes pour, 2 votes par procuration pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h36.

Signatures des présents :

Jérôme Delaunay – avec les pouvoirs de Denis Laval et Hélène Delaunay.

Samuel Delaunay

Jean-Michel Delaunay

Françoise Delaunay

Thibaut Mounier

Est fait à Angers le 3/07/2016

